Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 4 (1892)
Heft: 7

Rubrik: Société française de photographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IVme Année. N° 7 Juillet 1892

Omnia luce!

REVUE DE PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

Société française de photographie.

Extrait de la séance du 6 mai 1892.

M. Davanne demande la parole pour remettre à M. Janssen la Médaille Péligot qui lui a été décernée par la société :

« Messieurs,

« Ce n'est pas à notre cher président, M. Janssen, que je m'adresse, c'est au savant éminent qui a si bien compris quelles ressources infinies la photographie ouvrait pour les sciences, et particulièrement pour celle qui les domine toutes, pour l'astronomie.

« Mais, si M. Janssen a su, des premiers, forcer la photographie à l'aider dans ses recherches, il lui a rendu un service plus grand : alors que le monde scientifique semblait négliger à dessein la photographie, il montra que, grâce à elle, on pouvait fonder de nouvelles méthodes d'observation d'une véracité indiscutable et il força pour ainsi dire le monde scientifique à l'adopter comme la compagne et l'associée de ses travaux.

« J'ai eu l'honneur, au nom de la commission que vous aviez nommée pour proposer le premier candidat à la mé-

daille Péligot, de désigner M. Janssen à vos suffrages ; vous avez ratifié ce choix à l'unanimité ; c'est encore un honneur pour moi de remettre aujourd'hui à M. Janssen, en votre nom, la première médaille fondée par notre ancien président Péligot. »

Ces paroles sont accueillies par d'unanimes et chaleureux applaudissements.

M. Janssen répond à M. Davanne :

« Mon cher Vice-Président,

« Je suis vraiment bien touché de cette marque nouvelle et si flatteuse des sentiments de la Société à mon égard. Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, j'étais loin de m'y attendre. Il me semble même que la fonction que j'occupe devait écarter toute pensée à cet égard. Aussi n'est-ce à mes yeux que par une sorte de trahison de l'amitié et un complot de la bienveillance, que je reçois cette marque nouvelle et beaucoup trop flatteuse de votre estime. En me décernant la première médaille fondée par mon éminent prédécesseur, et en vous chargeant de me la remettre, mon cher Vice-Président, vous dont le nom est si honoré en photographie et qui lui avez rendu de si longs et si éclatants services, la société en a doublé deux fois le prix à mes yeux. »

M. le Président ajoute :

« Messieurs,

« Je suis grandement votre débiteur, le débiteur de cette vieille et glorieuse Société française de Photographie qui déjà date de bien loin, et qui a été la première à grouper tous ceux qui aiment votre bel art, qui a si grandement contribué à sa prospérité et à son extension et qui va bien-

tôt lui rendre un service encore plus grand, en prenant l'initiative de la fondation d'une Union de toutes les Sociétés françaises de Photographie.

« Permettez-moi donc, Messieurs, non pas pour m'acquitter envers vous, mais au moins pour vous donner un faible témoignage de ma reconnaissance, de fonder à mon tour, un prix semblable à celui que nous devons à M. Péligot. Seulement, et pour me donner le plaisir de voir récompenser les travaux et les découvertes qu'il pourra provoquer, je le fonde dès aujourd'hui, et par une exception que motive l'éclat de la découverte à laquelle tout le monde photographique pense encore et à laquelle tous applaudissent, je vous demanderai d'en disposer pour la première fois et de l'attribuer à notre collègue M. Lippmann.

« Mon cher confrère, cette médaille n'a pas en elle-même une grande valeur, ce n'est qu'une médaille d'argent, mais elle deviendra une médaille d'or, quand elle aura passé par vos mains, car tous considéreront comme un insigne honneur de la recevoir après vous. Quant à moi, vous avez réjoui mon cœur de savant et de Français en nous apportant cette belle découverte, qui marque une nouvelle et glorieuse étape dans l'histoire de la Photographie française. »

M. Lippmann répond en ces termes :

« Je suis profondément touché, mon cher confrère, en recevant de vous la médaille que vous avez fondée à la Société française de photographie, et je suis particulièrement sensible aux paroles dont vous avez bien voulu les accompagner. Nul plus que vous n'a mieux su faire servir la Photographie aux plus grands problèmes de la Science ; nul n'est meilleur juge du progrès de la Photographie scientifique, et n'a plus acquis le droit de parler au nom de la Science française. »

M. Davanne ayant reçu mission de la Société photographique de Vienne (Autriche), dont il est membre d'honneur, d'offrir à M. Lippmann, membre de l'Institut de France, une médaille de vermeil pour ses belles recherches sur la Photographie des couleurs naturelles, lui remet cette médaille en disant :

« Monsieur et cher Collègue,

« Lorsque vous avez fait connaître la nouvelle méthode inventée par vous, pour reproduire d'une manière permanente par la Photographie les couleurs de la nature, tout le monde photographique s'est ému et a admiré les beaux résultats que vous avez obtenus ; abandonnant complètement les procédés chimiques, c'est-à-dire l'emploi du chlorure d'argent violet qui avait donné à vos savants prédécesseurs des images avec les couleurs naturelles très remarquables, mais toujours altérables par la lumière, vous avez basé vos expériences uniquement sur les lois physiques qui régissent la marche des rayons lumineux. Votre méthode n'est pas sans analogie avec celle qui fit la gloire de l'illustre Le Verrier qui, par ses seuls calculs, sans regarder le ciel, indiqua la place que devait occuper et qu'occupait effectivetivement une planète jusqu'alors inconnue ; de même vous basant sur la loi des interférences, vous avez indiqué et déterminé les conditions, la place où les divers rayons colorés devaient se juxtaposer et reproduire toutes les couleurs du spectre solaire ; l'expérience, conduite par vous, a justifié vos prévisions. Continuant vos recherches, vous rendez chaque jour vos procédés plus pratiques et vous avez jeté un nouvel éclat sur la Photographie française, si fière déjà de ses illustrations antérieures.

« Nous constatons, avec un légitime orgueil, qu'au delà de nos frontières vos mérites sont appréciés comme nous

les apprécions nous-mêmes, et je remercie nos collègues de Vienne de l'honneur et du plaisir qu'ils m'ont fait en me donnant, par la lettre ci-jointe, la mission de vous remettre cette médaille :

« Mon cher monsieur Davanne,

« La Société photographique de Vienne, qui a toujours « considéré les mérites de vos compatriotes relativement « aux progrès de la Photographie, vient d'accorder une dis- « tinction à M. Lippmann pour ses études si intéressantes « sur la Photographie en couleurs naturelles.

« Une médaille en vermeil est expédiée à votre adresse « et j'ai l'honneur de vous prier, comme membre d'honneur « de notre Société, au nom du Comité, de vouloir avoir « l'obligeance de remettre ce signe de reconnaissance à « M. Lippmann, dans la prochaine séance de votre illustre « Société.

« Veuillez agréer, etc.

« Signé : LUCKHARDT,
« *Secrétaire général de la Société photographique de Vienne* (Autriche). »

M. Lippmann remercie dans les termes suivants :

« J'apprécie hautement les témoignages d'estime et de confraternité scientifique que vient de m'adresser la Société photographique de Vienne. En attendant que j'envoie directement à mes confrères de Vienne mes remerciements sincères, je prie M. Davanne de leur transmettre l'expression de ma reconnaissance.

« Permettez-moi d'ajouter que cette médaille augmente encore de prix en passant par les mains de M. Davanne, et de saisir cette occasion pour remercier la Société française de Photographie de la bienveillance qu'elle veut bien me

témoigner, et de l'accueil qu'elle a fait, dès le début, à des essais encore bien imparfaits. »

Les paroles de MM. Janssen, Davanne et Lippmann ont été accueillies par de vifs applaudissements.

Compte rendu de la réunion des délégués des Sociétés photographiques de France qui a eu lieu à Paris, du 16 au 21 mai 1892.

Le lundi 16 mai 1892, à 2 heures 30 minutes, les délégués des Sociétés photographiques de France se sont réunis au siège de la Société française de photographie, 76, rue des Petits-Champs, sous la présidence de M. Janssen, président de cette Société, qui les avait invités à se rendre à Paris pour y fonder une *Union nationale des Sociétés photographiques de France.*

M. Maës, président de l'Union internationale de photographie, a honoré cette séance, ainsi que les suivantes, de sa présence, et a pris place au bureau à la droite du président.

M. Janssen a ouvert la session par le discours suivant :

« Messieurs,

« Je vous souhaite la bienvenue au nom de la Société française de photographie, au nom de la Photographie de Paris, car c'est Paris tout entier qui vous reçoit, qui vous fête, qui veut concerter avec vous cette union amicale, fraternelle, de toutes les sociétés répandues à la surface de notre cher pays; et, par cette union, indispensable aujour-